

GRAND ATELIER DE L'ATC, EN LIGNE !

29 JANVIER 2021

Ce document est la synthèse des travaux réalisés par les groupes de travail lors du Grand Atelier, auxquels ont pris part près d'une centaine de participants.

Deux temps de travail ont été consacrés à cette production :

Temps 1 : Huit groupes de travail, avec répartition aléatoire des participants.

Temps 2 : Huit groupes de travail, les participants étant répartis par groupes de pairs (délégués du préfet ; agents des collectivités ; directions des structures porteuses de l'ATC ; acteurs des instances locales de gouvernance...).

TEMPS 1 :

► CE QUI FAIT QUE ÇA FONCTIONNE / LES FACTEURS DE RÉUSSITES DE L'ATC

Le **travail de diagnostic partagé préalable** permet d'aller vers les acteurs et les habitants et de **tisser une confiance** indispensable aux actions à venir, ainsi que de **partir des attentes** des habitants.

Le fait d'**inclure les habitants et usagers** dès les premiers temps, ce qui permet d'enrichir l'analyse.

Le **temps important et reconnu dédié à l'animation**, la **qualité de l'animation** et le rôle prépondérant de l'animateur.trice :

- La **diversité et la richesse des outils participatifs** utilisés, qui permettent d'inventer de nouvelles manières de faire ;
- La **capacité à fédérer** et à **comprendre les enjeux** du territoire ;
- La **convivialité des temps collectifs** ;
- Les **capacités de communication** et de mise en relation, de création des **conditions de la confiance**.

La capacité à **établir une légitimité égale entre l'ensemble des participants** au travail et en **codécision**, à **créer un collectif « non imposé par le haut »**.

Le **droit au test et à l'erreur**, spécifique à l'expérimentation, est à la fois stimulant et rassurant pour les porteurs du projet ; tout comme le fait qu'il n'y ait **« pas de résultat précis attendu »**.

L'**implication et le soutien** des parties prenantes, notamment des **directions des structures porteuses**, des **chefs de projets** politique de la ville, des **délégués du préfet**. La **capacité collective des acteurs à collaborer**, à **avoir une vision partagée**, dans une logique de complémentarité.

La **richesse du tissu associatif** sur le territoire est soulignée comme pouvant être facilitant pour tisser des liens et passer concrètement à l'action. A l'inverse, la carence associative et le **manque de dynamiques collectives** dans certains territoires sont vécus également comme facteurs aidants à la mise en œuvre de l'ATC.

La capacité de **portage par une structure associative**, tout en restant **« neutre »**.

L'aptitude collective à **mener à bien des actions concrètes**, à poursuivre des actions en cours tout en construisant de nouvelles modalités d'interventions.

La **co-formation entre acteurs**, centrale pour tisser des liens de confiance et déterminante pour la réussite.

Un **portage politique fort** a pu être décisif dans certains territoires.

La **coopération des trois réseaux associatifs nationaux** au service d'un même projet.

► CE QUI REND LA RÉUSSITE DIFFICILE / LES FREINS

La **crise COVID19** et le contexte sanitaire :

- Impossibilité de se réunir dans l'espace public, report d'actions collectives et d'ateliers prévus, frein à « l'aller-vers », limite les capacités à élargir le cercle vers les habitants, précarisation des habitants, fracture numérique...
- ... Mais qui permet parfois d'identifier de nouveaux enjeux, des actions de solidarités, etc.

Les difficultés pour un grand nombre d'acteurs :

- À « changer de regard », à **changer les manières de faire**, à **transformer les postures de travail** bien ancrées ;
- À **partager collectivement une même vision du projet et à interagir ensemble** ;
- À avoir une compréhension et une **interprétation identique de l'ATC**, objet complexe ;
- À **dégager le temps nécessaire** à consacrer à ce type de travail ;
- À s'adapter à l'ensemble des participants, à l'autocensure potentielle (langue, technicité, etc.)

La **difficile transformation vers de l'action**, du concret, afin de ne pas décevoir ceux qui s'engagent.

Dans certains quartiers, **l'absence d'un acteur structurant et fédérateur** sur le quartier, qui permettrait de « faire atterrir » à terme la démarche.

Le **manque de portage ou de soutien politique** local, nécessaire afin de se projeter dans les suites.

Le turn over des acteurs locaux et des animateur.trices.

La difficulté à trouver la **juste place de l'ATC** :

- Pas « en concurrence de », mais « en complémentarité de » ;
- **Construire la légitimité de l'animateur.trice** ;
- Que chacun.e y trouve sa place, **ne se sente pas menacé.e** dans sa mission.

L'expérimentation est un « saut dans l'inconnu », il n'y a **pas de recette**, de baguette magique, de mode d'emploi pour rétablir des **liens de confiances brisés**, mobiliser des habitants, créer de toute pièce un travail de **coordination d'acteurs inexistant avant l'ATC**, etc.

Des « principes de réalité » dont les acteurs institutionnels ont du mal à se départir : Quelles budgets pour mettre en place les projets qui seraient identifiés comme étant pertinents ? A quels appels à projets existants cela pourrait-il correspondre ?

Une expérimentation qui semble déjà **trop courte**, et un **manque de visibilité pour l'après 2021**.

► CE QU'IL FAUDRAIT FAIRE À L'AVENIR / LES LEÇONS

L'importance de se plonger dans **l'action concrète** au plus vite, après avoir trouvé un objet de travail précis, en fonction des enjeux locaux : c'est ce qui fait la plus-value du dispositif ATC.

Renforcer la **participation des habitants** et l'horizontalité de l'ATC pour mieux les impliquer ; impliquer également les **conseils citoyens** lorsqu'ils sont opérationnels :

- Savoir **rendre lisible** : valoriser les réalisations, les actions concrètes sont des leviers ;

- Questionner **l'image du quartier, du territoire** : dire les réalités et les difficultés mais également mettre en lumière les "pépites", les innovations, les expérimentations...

Légitimer l'ATC en local, lui donner **une place dans la politique de la ville**, tout en conservant sa propre comitologie :

- Avoir plus de visibilité sur les suites de l'ATC, le portage à long terme de la démarche.
- Etablir un.e animateur.trice de manière pérenne.
- Pérenniser l'action (avoir un nouveau dispositif serait contraignant pour les acteurs de terrain)

Organiser des **temps de rencontre nationaux** plus réguliers et/ou plus inclusifs pour l'ensemble des acteurs de la politique de la ville : importance de reproduire **le partage d'expérience**, la **co-formation**, le croisement des points de vue qui existent dans l'ATC à une échelle nationale.

S'assurer de la transmission des méthodes pour réappropriation par l'ensemble des acteurs, notamment institutionnels. Identifier les tendances générales, communes à tous les territoires pour **influencer les dynamiques nationales** de la politique de la ville.

Identifier les moyens de financement pour les projets qui émergent du travail d'animation : **alléger les possibilités et dispositifs de financement**, rendre lisibles les appels à projets pour qu'ils soient réellement au service des habitants.

Mettre en place des **états généraux** qui regroupent tous les acteurs qui travaillent sur les quartiers, au-delà de l'ATC.

TEMPS 2 :

► C'EST QUOI UNE ATC RÉUSSIE EN DÉCEMBRE 2021 ? CE QU'ON VA FAIRE DANS LES PROCHAINS MOIS...

Une démarche qui a laissé **des traces dans nos méthodes de travail**, poursuivre les collaborations après le temps de l'expérimentation, **devenir indispensable** sur le terrain. Développer des **habitudes de travail en collaboration**. Et travailler au **renforcement du portage politique**.

Que les **rôles de chacun soient ainsi clarifiés**, et que l'ensemble des acteurs, notamment institutionnels, **adhèrent à la démarche**.

Trouver un **modèle socio-économique pérenne** pour une animation territoriale sur le long terme. **Pérenniser les animateurs** en poste.

Penser des démarches de co-construction qui soient mobilisatrices et qui **motivent les premiers** concernés : privilégier les rencontres en présentiel en petits groupes, trouver des alternatives numériques...

En faire un **modèle utile et applicable pour d'autres territoires**, à **essayer sur d'autres quartiers**.

Mener des actions concrètes, qui donnent une légitimité et une existence aux collaborations en cours et qui redonnent **une place centrale aux habitants au cœur des projets**.

Consolider, renouveler, **réarmer les conseils citoyens**. Un point d'attention sur la potentielle multiplication des instances citoyennes, de leur légitimité, de leur feuille de route...

Renforcer les dynamiques associatives locales.

Elargir le cercle des partenaires, en donnant plus de place aux habitants, et en allant chercher des absents (associations, acteurs économiques...).

Travailler à des **temps de formation pour les partenaires**, pour le partage d'une culture commune et une montée en compétence dans l'ingénierie participative.

Articuler l'ATC avec les dispositifs existants (Cités éducatives, NPNRU, etc.), voire **rapprocher l'ATC des instances du Contrat de ville.**

Un **projet politique de la ville co-construit** avec tous les acteurs, en changeant de paradigme, avec une répartition des moyens financiers plus équitable entre les acteurs.

Rendre lisible ce qui est fait, permettre la reconnaissance des actions réalisées, notamment en direction des élus. Les CRPV pourraient prendre part à cette mise en valeur.

Généraliser l'expérimentation sur l'ensemble des réseaux BBZ, Régies et Centre sociaux au niveau national, ainsi que les autres réseaux d'acteurs de la participation citoyenne.

► ET APRÈS 2021 ? PAROLES D'ACTEURS :

Paroles de délégué.e du préfet :

- ☪ *"On voudrait prolonger cette expérimentation jusqu'à la fin des contrats de ville pour apporter la preuve de la plus-value de l'ATC sur notre territoire et s'en servir comme exemple pour dupliquer sur d'autres QPV"*
- ☪ *"Pourquoi ne pas calquer l'ATC sur les contrats de ville qui se terminent en 2022 ?"*

Paroles d'agents :

- ☪ *"Il faut que l'ATC rejoigne les instances du Contrat de Ville (mutualisation du travail et évite de démultiplier les différents Comités)"*
- ☪ *"Il faut rester dans l'idée que l'ATC est là pour changer les façons de travailler et est là en complémentarité"*
- ☪ *"Deux ans c'est beaucoup trop court! Ça commence juste..."*
- ☪ *"Il faut pouvoir montrer les mécanismes de la coopération pour faciliter l'essaimage dans d'autres territoires"*
- ☪ *"Se connaître et coopérer sont deux choses bien différentes et ça, les institutions et les élus doivent l'entendre"*
- ☪ *"Cette expérience ne se décrit pas, elle doit se vivre"*
- ☪ *"L'ATC peut trouver sa place et avoir du sens quel que soit le contexte local"*
- ☪ *"Il faut réfléchir à la place des collectivités dans les démarches ATC en cours"*

Une initiative portée par



Avec le soutien de

